



Financité

**MOUVEMENT  
→ CITOYEN**

POUR UNE  
FINANCE  
RESPONSABLE  
ET SOLIDAIRE



Réseau

Financité

Ensemble, changeons la finance

**RAPPORT D'ACTIVITÉ**

→ 2015

# TABLE DES MATIÈRES

|                                              |    |                                                  |    |
|----------------------------------------------|----|--------------------------------------------------|----|
| Édito                                        | 5  | <b>FINANCE ET INDIVIDUS</b>                      |    |
|                                              |    | La micro-épargne pour prévenir le surendettement | 20 |
|                                              |    | Pour un fonds de garantie locative               | 22 |
|                                              |    | Service financier pour personnes vulnérables     | 23 |
|                                              |    | Rapport sur l'inclusion financière 2015          | 24 |
| <b>FINANCITÉ EN 1 CLIN D'ŒIL</b>             |    | <b>FINANCE ET PROXIMITÉ</b>                      |    |
| Qui sont les membres Financité ?             | 6  | Un label de finance solidaire national           | 26 |
| L'évolution des activités Financité          | 7  | Monnaies locales : vecteur de changement         |    |
| Cycles et thématiques                        | 8  | économique et social                             | 28 |
|                                              |    | <b>MAIS AUSSI</b>                                |    |
| <b>FINANCITÉ SUR LE TERRAIN</b>              |    | Les autres chevaux de bataille de Financité      | 30 |
| Financité partout en Wallonie et à Bruxelles | 10 | Formations pour les organisations                | 31 |
| Festival Financité                           | 12 | Financité en mouvement : la gazette des membres  | 32 |
| Cycles Financité                             | 12 | Indice en économie sociale                       | 33 |
| Du débat à l'action                          | 13 | Les comptes Financité                            | 34 |
|                                              |    | Revue de presse                                  | 36 |
| <b>FINANCE ET SOCIÉTÉ</b>                    |    | Les membres Financité                            | 38 |
| Campagne « ma banque ? 0 % Carbone ! »       | 14 |                                                  |    |
| Ma banque est-elle éthique ?                 | 15 |                                                  |    |
| La réforme bancaire jetée aux oubliettes     | 15 |                                                  |    |
| Enfin, l'ISR se relève !                     | 16 |                                                  |    |
| Liste noire Financité                        | 17 |                                                  |    |
| Le procès civil de la finance !              | 18 |                                                  |    |
| Rencontres Financité                         | 19 |                                                  |    |



### CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Président :** Marco Citta

**Administrateurs :**

**Ligue des droits de l'homme**

(Représenté par Robert Thys)

**Les Scouts ASBL**

(Représenté par Christophe Ralet)

**Mouvement Ouvrier Chrétien - MOC**

(Représenté par Christian Kunsch)

**Centre National de Coopération au Développement - CNCD-11.11.11**

(Représenté par Antonio Gambini)

**Yves Mathieu**

(Directeur de Missions Publiques)

**Inter-Environnement Wallonie - IEW**

(Représenté par Xavier Thunis)

**Mouvement International de la Réconciliation - M.I.R.**

(Représenté par Jean-Louis Vander Heyden)

**Catherine Wattiez**

### DIRECTION

Bernard Bayot

### ADMINISTRATION

Jean-Denis Kestermans

### ANALYSES, INNOVATIONS, ÉTUDES ET SERVICES

Lise Disneur

Annika Cayrol

Olivier Jérusalmy

Arnaud Marchand

### SENSIBILISATION, INFORMATION, ET PLAIDOYER

Laurence Roland

Julien Collinet

Rosa Stucki (1/2)

### PARTICIPATION, ÉDUCATION ET FORMATION CITOYENNE

Antoine Attout

Eric Dewaele

Rosa Stucki (1/2)

# S'INSCRIRE DANS LA DURÉE

Le 24 mars 2003, la loi belge instaurait un service bancaire de base suite à une étude réalisée par Financité. Cinq ans plus tard, nous remettons à la Commission européenne le rapport de notre étude « Offre de services financiers et prévention de l'exclusion financière » qui allait mener en 2014 à l'adoption de la Directive 2014/92/UE sur, notamment, l'accès à un compte de paiement assorti de prestations de base. Mais l'inclusion financière, c'est aussi la prévention du surendettement : dès 2011, à l'instigation de Financité, trois programmes pilotes ont été implantés simultanément et de manière coordonnée en Belgique, en France et en Hongrie. Ces expérimentations, à destination de publics à faibles ressources, visaient à promouvoir l'épargne au travers de programmes d'éducation et/ou d'incitations financière à la micro-épargne. Elles ont fait leur preuve et, en 2015, Financité a créé un consortium regroupant des partenaires financiers (fondations, entreprises privées, et institutions publics) et opérationnels (CPAS et services sociaux) pour créer 22 nouveaux groupes de micro-épargne qui seront formés en plus des 7 déjà existants. En octobre, ce consortium a été sélectionné par la Commission européenne, parmi 1.408 dossiers de candidature à travers l'Europe, comme semi-finaliste du Concours de l'innovation sociale européenne !

Ce travail opiniâtre de Financité sur la durée, on le retrouve sur d'autres matières également. Citons évidemment le travail réalisé sur l'épargne solidaire : non content de réaliser depuis plus de dix le rapport

annuel sur l'investissement socialement responsable en Belgique, qui est devenu la référence en la matière, nous avons mené en 2006 le projet européen « Fineurosol » qui a permis de définir un label européen de l'épargne solidaire. Il n'a jamais été mis en œuvre ? Qu'à cela ne tienne, un label verra le jour en octobre 2014 en Belgique. Fin 2015, après 18 mois d'existence, 23 produits avaient déjà obtenu ce label (22 parts sociales de coopératives et une obligation d'ASBL) et totalisaient ensemble un encours de plus de 100 millions d'euros !

Deux-mille quinze est également un année charnière pour la constitution de notre mouvement : décentralisation de notre action avec la mise en place de nos régionales, augmentation spectaculaire du nombre de membres, éclosion de groupes un peu partout en Wallonie et à Bruxelles, qui portent au niveau local l'engagement de Financité pour un finance plus responsable et solidaire. Des groupes qui, par exemple, veulent se réapproprier l'outil monétaire pour les échanges afin d'y mettre différents objectifs de cohésion sociale, de relocalisation de l'économie et de soutien aux circuits courts.

Une année 2015 qui inscrit donc l'action de Financité dans la durée mais qui aussi, amplifiant l'action de notre mouvement, est porteur de ses ambitions pour l'avenir ! Que l'ensemble des acteurs de cette évolution faite de combats quotidiens en soient remerciés.

**Bernard Bayot**

# LE MOUVEMENT S'AMPLIFIE

**Le Réseau Financité rassemble plus de mille membres, citoyens et organisations, tous convaincus de la nécessité de changement. Il est composé de plusieurs groupes Financité qui, localement, organisent des activités, et des initiatives économiques locales.**

## FINANCITÉ, C'EST :

### 3 AXES :

- Participation, éducation et formation ;
- Analyses et études ;
- Sensibilisation et information.

### 3 RÉGIONALES :

- Bruxelles-Brabant ;
- Hainaut-Namur ;
- Liège-Luxembourg.

### 3 THÉMATIQUES :

- Finance et société : comment la finance peut-elle répondre à l'intérêt général ?
- Finance et individu : comment peut-elle offrir des produits et services accessibles à tous ?
- Finance et proximité : comment peut-elle se développer et soutenir les initiatives locales ?

## FINANCITÉ EN 1 CLIN D'ŒIL

# QUI SONT LES MEMBRES FINANCITÉ ?

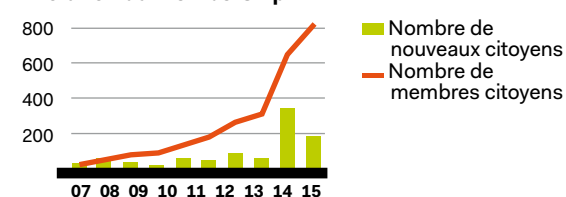
**Depuis ses débuts en 1987, l'assemblée générale de Financité a fortement évolué. En 2015, le nombre de membres citoyens a fortement augmenté et un nouveau collège est apparu.**

## NOUVEAU COLLÈGE

En 2015 a eu lieu un changement de taille. L'assemblée générale a voté une nouvelle répartition en son sein. Le collège institutionnel s'est fondu dans le collège des organisations (collège solidaire) et le collège des groupes Financité est apparu. Le collège citoyen constitue le 3e collège. Chaque collège détient donc désormais 33 % des droits de vote. Cette évolution permet de refléter au plan institutionnel la place déterminante des groupes Financité au sein du mouvement.

Au 31 décembre 2015, le collège des organisations comportait 91 membres ; le collège des groupes Financité en comprenait 24 (dont 7 étaient en cours d'admission). En réalité, il existe d'autres groupes Financité, qui ne sont tout simplement pas encore membres de l'assemblée générale du réseau. Le collège citoyen comptait 826 membres, soit une participation des particuliers en hausse de 25,3 % par rapport à 2014 (659 membres).

## Évolution du membership

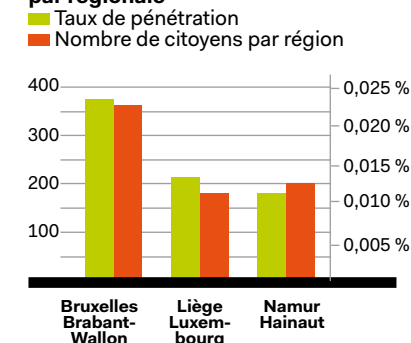


Concernant les membres citoyens, la tendance est au rajeunissement d'année en année (et particulièrement depuis 2014). La moyenne d'âge reste cependant élevée. Si l'on retire les personnes dont on ignore l'âge (428 personnes – 51,82%), plus de la moitié a plus de 55 ans (58 %). Et 36 % ont plus de 65 ans. À noter aussi que les membres citoyens sont majoritairement des hommes (63%).

## COLLÈGE CITOYEN PAR RÉGIONALE

Financité est réparti en 3 régionales (Bruxelles-Brabant wallon, Liège-Luxembourg et Namur-Hainaut). Suivant, le graphe ci-dessous, c'est dans la régionale BXL-BW qu'il y a le plus de membres citoyens Financité tant en chiffres absolus (363), que rapporté au nombre d'habitants. Vient ensuite la régionale de Namur-Hainaut en nombre absolu (207), mais c'est dans la régionale de Liège-Luxembourg que Financité est le mieux représenté si on s'en réfère aux chiffres relatifs (en fonction du nombre d'habitants)<sup>1</sup>.

## Répartition du collège citoyen par régionale



1. 78 citoyens ne sont pas comptabilisés dans ces régionales : 3 viennent de pays étrangers, 28 ne sont pas localisés, 47 viennent de Flandre.

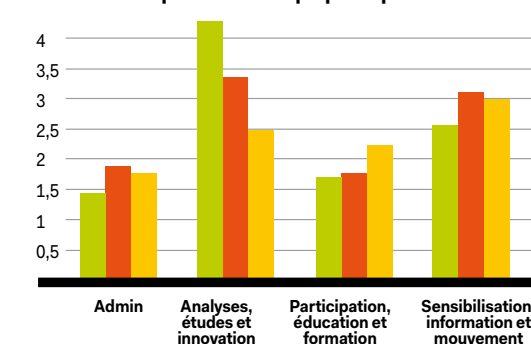
# L'ÉVOLUTION DES ACTIVITÉS FINANCITÉ

L'année 2015 a été une année particulière pour ce qui concerne les financements (voir page 34). Financité a été moins souvent mandaté pour des missions de recherches.

Néanmoins, le Réseau a consacré davantage de temps à répondre à des appels à projets et à introduire des demandes de subsides... Ces démarches ont commencé à porter leurs fruits fin 2015 pour de nombreux projets qui ont débuté à la fin de l'année et, pour la plupart, en 2016.

Financité a également profité de cette situation particulière pour « investir » dans l'avenir et a consacré une part significative de son temps de travail à développer certaines activités, voire en créer de nouvelles. Financité a développé une nouvelle offre de formations destinées aux professionnels. Il a également consacré beaucoup de temps à promouvoir la finance solidaire à travers le développement du label Financité et FairFin (voir page 26) et de nombreuses consultations pour coopératives et ASBL qui souhaitaient se lancer dans l'appel public à l'épargne. Enfin, Financité a également pris du temps pour développer un consortium de prévention du surendettement à travers la micro-épargne (voir page 20).

## Travail en équivalent temps plein par cellule



En 2015, le nombre d'équivalents temps plein est resté identique à celui de 2014 (11,3 ETP) tout comme le nombre de jours prestés (2294 jours en 2015 contre 2220 en 2014).

## ÉDUCATION PERMANENTE

Depuis 2007, Financité est reconnu pour l'axe 3.2 (études et analyses). En 2014, nous avons obtenu la reconnaissance sur l'axe 1 (participation, éducation et formation) pour laquelle Financité s'engage à délivrer 450 heures par an d'activités. Pour répondre aux ambitions de son plan stratégique, Financité a continué à renforcer le nombre et les heures d'activités en 2015 (voir page 10).

Conformément au principe fondamental de transversalité, les activités d'éducation permanente de Financité sont réparties au sein des 4 cellules de Financité. Le graphe ci-dessous montre l'allocation du temps de travail (en équivalent temps plein) par cellule. On remarque que les activités de recherche et développement (incluses dans la cellule *analyses, innovation et études*) ont diminué. Les activités liées à l'axe 1 de l'éducation permanente (incluses dans la cellule *participation, éducation et formation*), ont, quant à elles, augmenté.

# CYCLES ET THÉMATIQUES

Un nouveau cycle Financité est lancé tous les 6 mois pour une durée 18 mois. Pendant cette période, Financité développe, pour chaque thème, des analyses, une étude, des animations et des débats citoyens, éventuellement une campagne grand public et un numéro du Financité magazine. Les sujets propres à chaque cycle sont portés comme thèmes de plaidoyer destinés à influencer le débat public.

## ÉPARGNE EN JEU (mars 2014 à octobre 2015)

L'épargne est indispensable pour les citoyens et, en particulier, pour les personnes à faibles revenus. Partant d'un triple constat – l'épargne est mal répartie ; les personnes à faibles revenus sont « mal » incitées à épargner ; ces mêmes personnes pourraient pourtant se constituer une épargne pour autant qu'un cadre favorable soit mis en place –, Financité plaide pour une épargne équitable. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire d'agir sur 3 plans : la fiscalité, la bonification et l'éducation (voir page 20).

## C'EST FINANCÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (octobre 2014 à mars 2016)

Ce cycle a débuté en 2014, par un travail de promotion de l'investissement solidaire. Des guides ont été publiés et des formations professionnelles ont été organisées

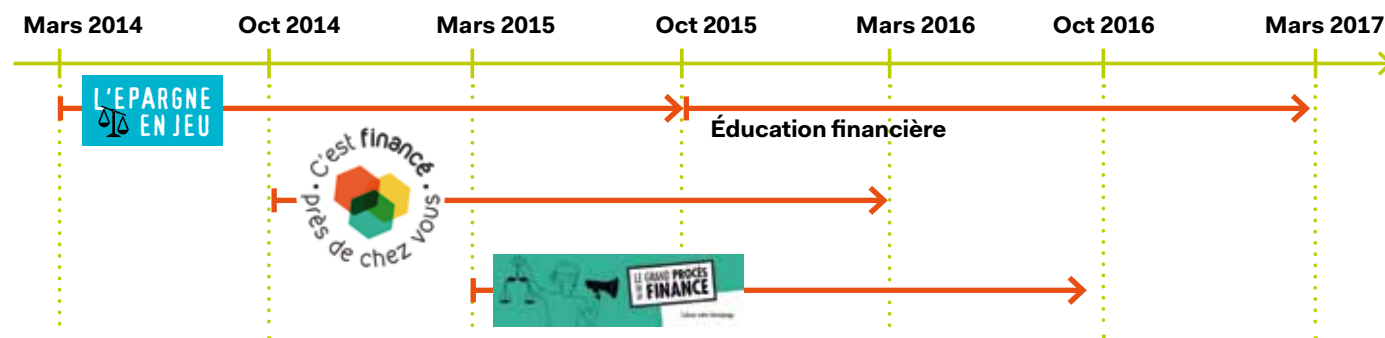
dans le but d'inciter les coopératives et ASBL à se financer auprès des citoyens à travers des appels publics à l'épargne. Ce travail de sensibilisation s'est prolongé partout en Belgique par des séances de promotion et de présentation de ce type d'investissement auprès des investisseurs privés potentiels (voir page 26). Par ailleurs, Financité avait également lancé, en 2014, le label Financité qui a continué à fortement se développer en 2015.

## LE PROCÈS DE LA FINANCE (mars 2015 à octobre 2016)

La finance est devenue indispensable. Qu'on le veuille ou non, elle est au cœur de nos vies. Est-elle bonne ou mauvaise ? À partir de mars 2015, Financité a lancé une campagne de consultation et de réflexion sur l'impact de la finance sur notre société (voir page 18).

## ÉDUCATION FINANCIÈRE (octobre 2015 à mars 2017)

Être « éduqué financièrement » permet de prendre des décisions efficaces dans divers contextes financiers. Mais pour devenir une source d'émancipation, l'éducation financière doit s'inscrire en plus dans le cadre de l'inclusion financière (qui nécessite d'avoir une offre de services et produits adaptés aux besoins de chacun) et dans le contexte d'une consommation responsable (qui permet de répondre aux défis environnementaux et sociaux).



**6**  
rapports  
et études

**35**  
analyses

**91**  
membres  
organisationnels

**11**  
permanents

**4**  
Financité  
magazines

**4067**  
obligations  
Financité émises

**702**  
heures d'éducation permanente

**1631000**  
d'euros pied de bilan

**826**  
membres  
citoyens

**24**  
groupes Financité

**1237**  
j'aime sur Facebook

**535**  
followers sur twitter

**54**  
passages média (radio, TV, presse)

**26**  
communiqués  
de presse

**9**  
monnaies  
complémentaires  
soutenues

Reconnu comme organisme d'éducation permanente, le Réseau Financité et les groupes Financité organisent à Bruxelles et en Wallonie des dizaines d'animations, ciné-débats, ateliers, conférences ainsi que des cycles sur la finance responsable et solidaire. Ces activités sont destinées à tous les citoyens qui souhaitent s'informer sur les enjeux de la finance, sur la finance responsable et solidaire et sur les possibilités d'actions.

## FINANCITÉ PARTOUT EN WALLONIE ET À BRUXELLES

Poursuivant sa stratégie de développement, Financité a augmenté à 702 le nombre d'heures d'animation en éducation permanente en 2015.

En 2014, afin d'être au plus près des citoyens, Financité s'était structuré en trois régionales. Bruxelles-Brabant, Namur-Hainaut et Liège-Luxembourg, ouvrant notamment une nouvelle antenne à Liège. Si les heures d'animation sont relativement stables en Bruxelles-Brabant et Namur-Hainaut (respectivement +7,6% et -6,7%), les nouveaux locaux en Cité ardente ont permis à Financité de multiplier son activité dans les provinces de Liège et de Luxembourg pour atteindre 224 heures, soit une hausse de 45%. L'ouverture en 2016 d'une antenne à Charleroi, devrait permettre de connaître une progression similaire dans les provinces de Namur et du Hainaut dans les prochaines années.

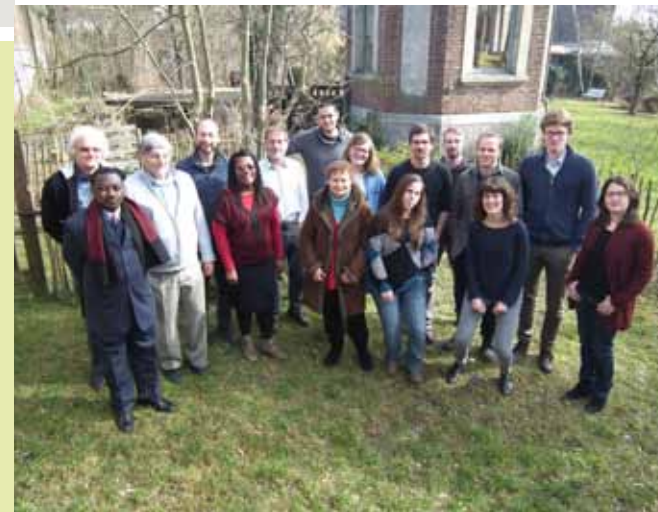


### HEURES D'ANIMATION EN ÉDUCATION PERMANENTE

Bruxelles-Brabant : 339 h  
Hainaut-Namur : 139,5 h  
Liège-Luxembourg : 224 h  
Total : 702,5 h

### LES GROUPES ONT LEUR COLLÈGE

Depuis l'assemblée générale de mai 2015, les groupes Financité ont un collège spécifique qui leur est réservé au sein de l'assemblée générale. Ils y étaient déjà représentés depuis 2014 mais désormais, ils forment une classe à part entière, à côté du collège des citoyens et du collège des organisations (le collège solidaire). Cette modification des statuts du Réseau Financité est la conséquence de son évolution. En 2010, Financité débutait son activité de formation, éducation et participation citoyenne. Petit à petit, des groupes Financité se sont formés, suivant chacun un objectif propre mais tout en s'inscrivant dans la défense d'une finance plus responsable et solidaire. En même temps qu'est né lors de cette AG le collège des groupes Financité, le collège des institutionnels a disparu. Désormais, toutes les organisations sont réunies au sein du collège solidaire.



## FINANCITÉ SUR LE TERRAIN



**Il y a aujourd'hui 24 groupes Financité un peu partout en Wallonie et à Bruxelles.**

### MONNAIES CITOYENNES

Se réapproprier l'outil monétaire pour nos échanges dans des objectifs de cohésion sociale, de relocalisation de l'économie et de soutien aux circuits courts.

### SENSIBILISATION

S'informer sur la finance et l'actualité et transmettre l'information à travers des activités de sensibilisation aux enjeux de la finance.

### ÉPARGNE ET CRÉDIT

Épargner de façon individuelle ou collective afin de créer une dynamique de solidarité au sein d'un groupe et de combler les besoins de financement que les banques ne satisfont pas.

### INVESTISSEMENT SOLIDAIRE

Rassembler une épargne collective afin d'apprendre à investir de façon socialement responsable.

# FESTIVAL FINANCITÉ

Chaque année, pendant 15 jours, le Réseau Financité propose de découvrir une finance proche des citoyens et de leurs valeurs lors du Festival Financité. L'édition 2015 a eu lieu du 16 au 31 octobre.

Le Festival Financité entend rendre la finance compréhensible par le plus grand nombre. L'événement se décline à travers 20 dates partout en Belgique francophone, en ville comme à la campagne, de Bruxelles à Namur, en passant par Liège. Séances de cinéma, conférences, ateliers et apéros furent autant d'occasions de comprendre cette finance qui nous échappe et de découvrir que des alternatives existent sous la forme d'initiatives citoyennes, comme la création de monnaies locales, la mise sur pied d'ateliers sur le fonctionnement et l'utilité des banques ou de groupes d'épargne collective.... Et le succès des éditions précédentes ne s'est pas démenti, puisque 1000 personnes ont participé à ces événements : un record !

Mais le Festival Financité est aussi et surtout l'occasion de découvrir les alternatives qui s'offrent à nous en tant que consommateurs de produits financiers et investisseurs. Le 28 octobre, dans une salle bondée, une réunion à Namur lançait les bases d'une nouvelle monnaie citoyenne locale : le Lumsou.

La grande journée de clôture s'est tenue le 31 octobre à Bruxelles. Placée sous le signe du soleil, cette journée de débats et conférences a réuni acteurs du monde associatif et institutionnel, comme le ministre bruxellois de l'Économie, Didier Gosuin. La vingtaine d'associations présentes étaient regroupées au sein d'un village des coopératives, un lieu d'échange propice aux rencontres avec les acteurs de l'économie sociale et durable. L'événement s'est terminé par le one-woman-show économique de la comédienne Audrey Vernon, « Comment épouser un milliardaire ».



## CYCLES FINANCITÉ

**En 2015, Financité a multiplié les cycles d'activités dans différents territoires. Objectif : identifier les projets existant dans les régions et créer des ponts avec ceux-ci.**

Au nombre des collaborations entre Financité et des projets existants, le cycle « Économie et nous », à Watermael-Boitsfort, en collaboration avec la Vénérerie et les compagnons de la Transition. Cet événement se tenait pour la troisième année consécutive de janvier à avril 2015. La programmation fut construite autour d'une série de douze conférences, ateliers ou projections visant à agir de façon concrète sur notre économie et notre environnement. Au-delà de cette série de douze événements à Bruxelles, des partenariats ont également été établis avec des centres culturels partout dans le pays. Relevons notamment, dans le Hainaut, la collaboration avec le centre culturel de Braine-le-Comte et Soignies, où des initiatives locales proposant des alternatives à la société de consommation fleurissent. La monnaie citoyenne, la Minuto, des potagers urbains, des repair cafés organisés par Soignies en transition ont ainsi été présentés au public au cours de diverses rencontres. Dans la même veine, un cycle d'activités s'est tenu au centre culturel Action Sud, du 14 septembre au 21 novembre, à Viroinval, dans la province de Namur.

# DU DÉBAT À L'ACTION

En 2015, les Financinés, des séances de cinéma autour des thématiques qui animent Financité se sont multipliées. Ces projections-débats ont permis de faire émerger de nombreuses initiatives.

L'équipe « Participation et éducation financière » de Financité, s'est longtemps demandé comment animer un débat qui suit un film aussi riche que *En quête de sens*. Ce documentaire a fait salle comble de Liège à Bruxelles en passant par Namur, Tournai, Ath ou Stavelot. Les films *Une douce révolte*, *Urgence de ralentir ou Nature*, *le nouvel Eldorado de la finance* ont suscité un intérêt, plus relatif, mais certain auprès des habitués des événements Financité. Après quelques expériences, une idée simple s'est imposée comme une évidence : le film doit simplement amorcer une dynamique. Il faut continuer sur sa lancée... Spontanément, les spectateurs qui sont déjà engagés dans l'une ou l'autre alternative locale évoquée dans le film ont envie de partager leur expérience, de la faire connaître et de rallier des énergies nouvelles. Il n'y a donc pas besoin de concevoir et développer une méthodologie complexe. La question est lancée : « Dans la salle, qui a envie de partager une expérience, de parler de quelque chose qui se fait dans la région et qu'il connaît ? » Et puis, il y a des tas de liens qui s'établissent. On peut partager les locaux, échanger des services, se retrouver autour d'un projet de monnaie locale, interpellier ensemble des autorités politiques communales ou provinciales, s'inspirer de ce qui se fait ailleurs puis adapter et faire à notre sauce.

Bref, ces films documentaires agissent comme des révélateurs. C'est grâce à eux que des groupes de réflexion à Liège, ou un projet de monnaie citoyenne à Namur ont ainsi émergé.



La finance comme instrument économique social et environnemental est au centre du combat mené par le Réseau Financité depuis plus de 25 ans.

Cette thématique pose la question de la finalité de la finance, mais aussi des moyens nécessaires pour que la finance dépasse la satisfaction des intérêts particuliers et remplisse enfin des objectifs d'intérêt général.

Le travail de Financité par rapport à cette thématique concerne l'investissement responsable, la régulation du système financier...

#### 17 ANALYSES CON-SACRÉES À CETTE THÉMATIQUE EN 2015

- Spéculation, à prendre ou à laisser ?
- Système de pension belge : parviendra-t-on à maintenir un système durable ?
- Les réserves impartageables
- ...

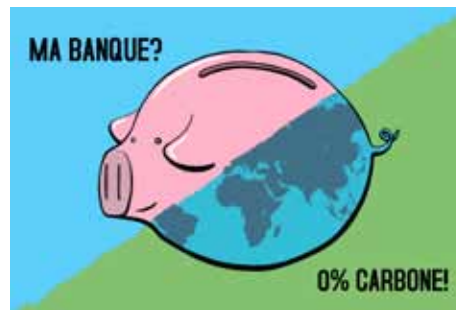
## CAMPAGNE « MA BANQUE ? 0 % CARBONE ! »

Les banques, à travers les soutiens financiers qu'elles apportent aux entreprises actives dans le secteur des énergies fossiles, ont leur part de responsabilité dans le réchauffement climatique. Le Réseau Financité a lancé en juin 2015 la campagne Ma banque ? 0 % carbone ! pour leur demander de mettre un terme à toute forme de soutien financier à ce secteur.

Selon le GIEC, il sera nécessaire réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de 40 à 70 % d'ici 2050 afin de rester sous l'objectif fixé en 2010 lors de la Conférence sur le climat de Cancún. Les chefs d'État du monde entier s'étaient engagés à limiter le réchauffement global à moins de 2 °C d'ici la fin de ce siècle, seuil au-delà duquel la science indique que les dérèglements climatiques risquent de prendre une allure incontrôlable.

Une des solutions est de ne plus investir dans le secteur des énergies fossiles. Or, les banques y investissent massivement. À titre d'exemple, des banques comme ING et BNP Paribas ont investi plusieurs centaines de millions d'euros dans Gazprom, géant russe actif dans les secteurs du pétrole et du gaz. A contrario, la part des investissements alloués aux projets d'énergies renouvelables a même parfois diminué.

C'est pourquoi le Réseau Financité a lancé la campagne Ma banque ? 0 % carbone ! pour que chaque citoyen demande à sa banque de mettre un terme à toute forme de soutien aux secteurs produisant des énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon) et de réorienter ce soutien vers l'efficacité énergétique et la production d'énergies renouvelables. Cette campagne s'inscrit dans la lignée des campagnes de désinvestissement qui ont pris de l'ampleur partout dans le monde. Durant 6 mois, Financité a alerté le grand public sur le rôle joué par les institutions bancaires dans le réchauffement climatique.



#### FINANCITÉ MAGAZINE N° 39 « La finance peut-elle sauver le climat ? »

Les énergies fossiles, responsables à elles seules de 80 % des émissions de CO<sub>2</sub>, sont particulièrement pointées du doigt dans le réchauffement climatique. Pourtant, États et banques continuent à investir massivement dans le secteur. La sortie de crise est peut-être justement à chercher du côté financier. Le spectre d'une « bulle carbone » menace de plus en plus les marchés, et de nombreuses voix s'élèvent, dénonçant le peu de considérations éthiques de ce type d'investissement. Et si la finance pouvait sauver le climat ?

## FINANCE ET SOCIÉTÉ

À travers un site internet et divers événements, des centaines de signatures ont été récoltées.

#### FESTIVAL ESPERANZAH !

Parmi ces activités, Esperanzah ! fut l'un des points forts de la campagne. Du 31 juillet au 2 août, Financité était un partenaire privilégié de ce festival qui réussit l'exploit de concilier musique et engagement associatif. En effet les festivaliers ont payé leurs boissons en « Financité », la monnaie officielle du festival. Outre la belle vitrine que représentait cette occasion, le Réseau Financité a pu faire la promotion de « Ma banque ? 0 % carbone ! ». Des bénévoles et des membres de l'équipe étaient sur le pied de guerre pour attirer l'attention des spectateurs sur la question, et distribuer des cartes postales à remplir. Des milliers de signatures ont ainsi pu être récoltées durant ces trois jours à Floreffe.

Fort de cette mobilisation citoyenne, Financité a demandé aux 4 grandes banques belges de s'expliquer sur leur politique climatique. KBC a pris une série d'engagements assez forts liés à la COP 21. Reste à voir si ces engagements seront suivis de faits. De son côté Paribas Fortis a répondu, mais sa politique climatique reste faible et ne concerne que le charbon. Quant à ING et Belfius, ils n'ont tout simplement pas pris la peine de répondre.

Les organisations partenaires de la campagne : Amis de la terre Belgique, Coalition climat, Inter-Environnement Wallonie, Natagora, NewB, Scan des Banques, SOS Faim.



Scan des banques\*

## MA BANQUE EST-ELLE ÉTHIQUE ?

Né de la coalition de 7 organisations, dont Financité, le site scandebanques.be a été réalisé dans le but de faire connaître les activités des banques à leurs clients. Votre banque investit-elle dans des entreprises respectueuses des droits de l'homme et de l'environnement, ou au contraire dans le marché des armes et dans des sociétés coupables de corruption ? Les résultats montrent que les banques sont encore loin d'avoir un comportement éthique... Par exemple, ING s'est engagée à ne pas investir dans des entreprises qui exportent des armes dans des pays qui violent le droit humanitaire. Pourtant, elle a récemment investi 1,6 million d'euros dans le plus grand producteur d'armement mondial, Lockheed Martin.

## LA RÉFORME BANCAIRE JETÉE AUX OUBLIETTES

Entre novembre 2014 et mars 2015, à l'initiative de Financité, une vingtaine d'organisations et plus de 500 personnes ont interpellé leurs députés européens belges à la Commission parlementaire ECON pour leur demander de voter en faveur de la séparation bancaire. Les députés européens ont pourtant rejeté la proposition. Il est vrai que, par rapport à la proposition initiale de l'ancien commissaire Michel Barnier, cette réforme s'apparentait à une coquille vide.

# ENFIN, L'ISR SE RELÈVE !

Depuis 10 ans, Financité passe au crible le marché de l'investissement socialement responsable et la qualité des produits qui le composent. Les chiffres issus de son rapport 2015 montrent l'attrait croissant des investisseurs pour les produits financiers durables. Malheureusement, leur qualité continue à se dégrader.

En 2015, Financité a publié son dixième rapport sur l'investissement responsable en Belgique. Ce document présente l'évolution quantitative et qualitative du marché de l'ISR, composé de fonds d'investissement, de comptes d'épargne et d'autres formes d'investissement éthique.

## PREMIÈRE HAUSSE DEPUIS 2010...

Pour la première fois en 4 ans, le marché de l'investissement socialement responsable repart à la hausse. Ainsi, au 31 décembre 2014, 13,92 milliards d'euros étaient investis en ISR, ce qui constitue une hausse de 13 % par rapport à 2013. On reste cependant encore loin des niveaux atteints en 2010 (17 milliards d'euros). La part de marché de l'ISR augmente également légèrement pour atteindre 2,6 % fin 2014 (+0,2 %).

La liste et l'évaluation de tous les produits ISR disponibles sur le marché belge sont disponibles sur [www.financite.be](http://www.financite.be).

La hausse constatée en 2014 s'explique principalement par un accroissement de la demande. En effet, le nombre de produits commercialisés reste stable, avec 311 fonds ISR et 7 comptes d'épargne. En revanche, l'encours de ces produits a considérablement augmenté (+23 % pour les fonds, +6 % pour les comptes d'épargne).



## ... MALGRÉ UNE QUALITÉ DES PRODUITS ENCORE DÉCEVANTE

Comme chaque année, le Réseau Financité s'est aussi penché sur la qualité des critères et méthodes que les gestionnaires utilisent pour « fabriquer » leurs produits ISR. Financité étudie leur périmètre (quelles méthodes ISR sont utilisées par le gestionnaire ?) et leur profondeur (contrôle, transparence...). Cette année encore, les résultats de cette évaluation sont décevants. La qualité moyenne des fonds reste très faible : 4,1 sur 100 (contre 4,7 en 2013) et une qualité moyenne pondérée par les encours de 6,3 sur 100.

Du côté des comptes, la qualité moyenne des comptes d'épargne ISR est également en baisse par rapport à l'an dernier, même si cette qualité reste largement supérieure à celle des fonds de placement. La moyenne du marché est de 52 sur 100.

# LISTE NOIRE FINANCITÉ

Depuis 2012, Financité répertorie l'ensemble des entreprises et États qui, en raison de leurs agissements, ne peuvent pas se retrouver dans des fonds ISR. Cette liste noire sert de base à notre analyse qualitative des fonds.



La liste Financité est une compilation de plusieurs listes noires publiques sélectionnées sur la base de deux critères : leur fiabilité et le fait qu'elles mettent en évidence un risque quant au respect des principes contenus dans les conventions internationales ratifiées par la Belgique dans 5 domaines (droit humanitaire, civil, social, environnemental et gouvernance). En se basant sur ces conventions, Financité préconise une approche légaliste, en dehors des considérations éthiques, morales ou culturelles. La liste noire Financité 2015 répertorie 221 entreprises et 153 États dénoncés à cause de leurs agissements néfastes.

Pour Financité, un produit ne peut être qualifié de durable ou de socialement responsable s'il comporte des investissements dans des entreprises ou des États repris sur la liste noire. C'est pourtant le cas pour 57 % des fonds ISR commercialisés sur le marché belge fin 2014. C'est ce piètre score qui justifie la mauvaise qualité générale des fonds ISR (voir page 16).

## ÉTHIQUE EN TOC !

Pour illustrer la distorsion entre des fonds qui sont présentés comme éthiques (ou durables ou socialement responsables) mais qui pourtant investissent dans des entreprises ou États présents sur la liste noire, Financité publie chaque trimestre Éthique en toc !

De GSK à Chevron, en passant par Shell, Financité scrute de près les entreprises qui font fi des préoccupations éthiques, sociales et environnementales. À titre d'exemple, Financité a épinglé GSK qui a été accusé de verser des pots-de-vin à des hôpitaux, des médecins et des fonctionnaires pour doper ses ventes et son chiffre d'affaires sur le sol chinois. L'enquête aboutira à de lourdes peines. Néanmoins, 22 fonds présentés comme socialement responsables détenaient encore des titres de cette entreprise fin 2014.

## EN MATIÈRE D'ÉVALUATION, FINANCITÉ EST-IL TROP STRICT ?

La méthodologie Financité pour analyser la qualité extra-financière des fonds qualifiés d'ISR par leurs promoteurs est sans appel. Tout produit qui investit - même de façon minimale - dans une entreprise ou un État présent sur la liste noire Financité ou dont la structure ne permet pas de modifier les positions<sup>1</sup> reçoit automatiquement une note nulle.

On pourrait craindre qu'en agissant de la sorte Financité risque, au mieux, de décourager les investisseurs et, au pire, de se discréditer. En réalité, il s'agit d'un signal fort adressé au secteur pour éviter que la notion d'investissement socialement responsable ne soit galvaudée. C'est pour cette raison que Financité plaide pour davantage de transparence et pour une norme légale qui définirait les critères à respecter pour pouvoir qualifier un investissement de socialement responsable.

1. C'est le cas des produits structurés dont les positions sont « bloquées » au départ. Si, plusieurs mois ou années après le lancement, une entreprise ou un État dans lequel le produit investit est blacklisté, le promoteur n'a pas les moyens de « désinvestir » cette position. Or, les produits structurés constituent la grande majorité du marché des fonds ISR (87 %).

# LE PROCÈS CIVIL DE LA FINANCE !

En mars 2015, Financité a ouvert un grand procès civil pour évaluer l'impact positif et négatif de la finance sur notre vie en société, le développement économique, l'environnement et le vivre ensemble. En d'autres termes, pour répondre à la question : « la finance nuit-elle à l'intérêt général ? »

Pendant 18 mois, Financité propose de réfléchir à l'impact de la finance sur notre société, en partant du constat que les acteurs de la société civile et les citoyens, trop souvent écartés des débats sur la finance, doivent avoir leur mot à dire. De mars à septembre, les citoyens étaient donc invités à venir témoigner sur le site dédié ([www.procesdelafinance.be](http://www.procesdelafinance.be)), mais également lors d'événements organisés pour l'occasion : une visite guidée historique des banques et des lobbies financiers, des ateliers pour décrypter le langage des banquiers, ou encore un ciné-débat sur le rôle des banques dans notre société. L'opération a connu un succès certain. Des centaines de personnes ont développé des avis étayés sur des thématiques larges autour de la finance, comme le développement durable, l'inclusion financière ou encore la régulation et la stabilité du système financier (voir exemples ci-contre).

## ANALYSES PUBLIÉES DURANT LE PROCÈS DE LA FINANCE

- Transparence et paradis fiscaux : progrès en cours
- Finance et « revolving door » : enjeux et exemples
- Accès à un compte bancaire et preuve d'identité : des évolutions souhaitables
- Les coûts des services bancaires
- E-banking et inclusion financière : source de solutions et source de problèmes
- Quand l'Union européenne renforce le service bancaire de base belge
- Spéculation, à prendre ou à laisser ?

« On fait payer le krach boursier aux petits citoyens que nous sommes au lieu d'aller chercher l'argent chez ceux qui ont spéculé... c'est-à-dire aux banques. »



Après cette première phase est venu le temps de l'analyse. Sur la base des témoignages recueillis, mais en s'appuyant aussi sur le travail qui avait eu lieu durant les Rencontres Financité en juillet 2015, Financité a sélectionné quelques thèmes à approfondir. Le résultat n'a pas pour but d'être exhaustif. Il met en lumière certains aspects émergents à l'issue de ces mois de réflexion. Sept analyses ont ainsi été produites par Financité (voir liste ci-dessous).

# RENCONTRES FINANCIÉ

Les Rencontres Financité sont un moment convivial de détente et de réflexion organisé chaque année. Cette année, ce fut l'occasion de jeter les bases d'une pièce de théâtre sur le thème de la finance.

Ces Rencontres ont été l'occasion de continuer le remue-méninge sur le Procès de la finance. Pendant deux jours, des facilitateurs Financité et des experts ont apporté quelques éclairages théoriques aux participants pour faire avancer les débats. Un week-end de réflexions, de discussions et d'échanges mais aussi de détente et d'amusement. Entre travail et réflexion, le programme des Rencontres affichait même un atelier théâtre. Une petite dizaine de citoyens ont accepté de jouer le jeu avec un comédien-animateur professionnel. Durant le week-end, les participants ont commencé à agir et interagir pour imaginer ensemble une histoire et des personnages. À l'image des objets qui prennent forme sous la main du potier, ont notamment émergé un banquier véreux et fourbe, un activiste un peu naïf, un juge partial, une citoyenne ambiguë, un huissier tatillon, un boulanger monomaniac, une traîtresse « tradeuse »... En trois sessions de travail, outre ces esquisses de personnages, les participants ont lancé les bases d'une histoire et d'un contexte. Les répétitions ont continué jusqu'à la fin du mois d'octobre, où la petite troupe s'est produite sur la scène du Festival Financité.

« La finance et tout le système qu'elle fait fonctionner comme outil du capitalisme néo-libéral contribue au réchauffement climatique. Ce système n'a aucune vision à long terme. »

« Je suis pour le développement des monnaies alternatives et toutes les nouvelles formules qui permettront d'éviter le pouvoir sur l'argent par des institutions ou privés. »



## FINANCITÉ MAGAZINE N° 37 « Finance et entreprise : la course contre la montre »

Depuis les années 80, la financiarisation s'est invitée dans nos entreprises lorsque celles-ci ont utilisé massivement les marchés boursiers pour se financer. Le phénomène s'est amplifié jusqu'à devenir la norme. Cela a totalement modifié la donne. La recherche effrénée de capitaux externes a perverti les logiques entrepreneuriales. En devenant à ce point dépendantes de l'apport de capital des actionnaires et de leur « satisfaction », en les récompensant avec des dividendes substantiels, les entreprises ont cédé à la logique de la rentabilité à court terme. Le tout au détriment du réinvestissement, de l'innovation. Fondamentalement, c'est le « business » et l'essence même du travail qui s'en sont trouvés modifiés.



Assurer à chacun, par l'intermédiaire de prestataires « classiques », l'accès à et l'usage de services et produits financiers adaptés à ses besoins et lui permettant de mener une vie sociale normale dans la société à laquelle elle appartient, voilà l'un des combats encore menés par le Réseau Financité en 2015.

Cette thématique est centrée sur l'inclusion financière de tous, y compris les personnes les plus vulnérables, aussi bien en matière de services bancaires de base que d'épargne, de crédit adapté et d'assurance. Elle est en lien avec des questions comme la gestion budgétaire et, plus largement, l'inclusion sociale.

#### 15 ANALYSES CONSACRÉES À CETTE THÉMATIQUE EN 2015

- Prêteurs : responsables ou prédateurs ?
- Caution mutuelle et garantie locative
- Les coûts des services bancaires-
- ...

## LA MICRO-ÉPARGNE POUR PRÉVENIR LE SURENDETTEMENT

Financité a monté un consortium de lutte contre le surendettement regroupant donateurs privés, fondations et pouvoirs publics, en vue d'encourager l'épargne auprès des publics précaires.



Les Belges, champions de l'épargne ? La réalité n'est pas si rose. Aujourd'hui encore, une personne sur quatre ne dispose pas d'une épargne dite de précaution – c'est-à-dire qu'elle ne peut pas faire face à une dépense importante (l'équivalent d'un mois de revenu environ). Or, sans argent de côté, comment faire face aux imprévus ? En l'absence d'épargne, le ménage risque bien souvent d'être contraints à recourir à l'emprunt auprès de proches ou de prêteurs pratiquant des tarifs onéreux. Ceci augmente leur risque de surendettement. Depuis plusieurs années Financité, entend favoriser l'épargne auprès du plus grand nombre, notamment auprès des publics précaires.

#### Les partenaires du consortium



## FINANCE ET INDIVIDUS

Fort des résultats encourageants d'un programme pilote de groupes de micro-épargne mis en place en 2010, Financité a décidé, en 2015, de passer à la vitesse supérieure en réunissant autour de lui un consortium de donateurs privés (Electrabel, P&V), de fondations (Fondation Roi Baudouin, Fondation pour les générations futures, Fondation Orval) et de pouvoirs publics (Région wallonne, Loterie nationale, Fédération Wallonie-Bruxelles). Des collaborations avec des CPAS, partout à Bruxelles et en Wallonie, ont vu le jour, pour former, au 31 décembre 2015, 17 groupes de micro-épargne.

#### 5 € PAR MOIS QUI CHANGENT LA VIE

Les groupes de micro-épargne Financité, sont composés de 8 à 15 personnes qui se réunissent toutes les 6 semaines. Des ateliers leur sont proposés pour discuter de problématiques liées à l'argent, comme les risques liés aux crédits à la consommation, la gestion budgétaire, ou l'épargne collective. En plus de ces rencontres, chaque participant épargne chaque mois en mettant une petite somme de côté (5 à 20 €). Après 12 mois, il récupère son épargne avec, en prime, une bonification s'il a participé

#### Répartition géographique



#### FINANCITÉ PRIMÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE

Financité a été sélectionné, parmi plus de 1400 candidats, pour son programme de micro-épargne comme demi-finaliste du concours de l'innovation sociale organisé par la Commission européenne. Ce concours récompensait des projets ayant le potentiel de mettre en œuvre et de concrétiser de nouveaux modèles de croissance qui mettront l'accent non seulement sur la valeur financière, mais aussi sur le progrès social pour les citoyens, les administrations et les entreprises.



régulièrement au programme. Si ces sommes peuvent paraître relativement modestes, Financité a prouvé, qu'une épargne, aussi maigre soit-elle, produit des résultats positifs concrets. Pour nombre de participants, réussir à épargner constitue une véritable victoire et s'accorde parfaitement avec le principe anglo-saxon de l'empowerment (« émancipation » dans le sens où les individus (re)trouvent le pouvoir d'orienter le cours de leur vie). À travers cette initiative, qui ne demande qu'à s'élargir, le Réseau Financité souhaite offrir la possibilité aux personnes en risque de précarité d'accroître la stabilité de leurs revenus dans les périodes difficiles et de se projeter dans l'avenir.

## POUR UN FONDS DE GARANTIE LOCATIVE

Constituer une garantie locative oblige les locataires à bloquer des montants souvent trop élevés pour une large partie de la population. Financité propose de mettre en place un fonds de garantie mutuel pour y remédier. Le projet a été présenté devant la Commission logement de la Région de Bruxelles-Capitale en octobre 2015.

Un Belge sur quatre n'a pas les moyens de faire face à une dépense importante – environ l'équivalent de son revenu mensuel – et c'est surtout le cas en Wallonie et à Bruxelles. Comment, dans ces conditions, constituer une garantie locative de deux mois ? Afin de dépasser la logique individuelle, Financité propose de créer un fonds de garantie mutuel auquel tout locataire serait amené à cotiser en versant chaque mois une somme modeste de

2 à 3 % du loyer. En contrepartie, ce fonds se porterait garant auprès du propriétaire, notamment en cas de montants dus non payés par le locataire.

C'est le principe de solidarité qui existe dans d'autres systèmes, tel celui de la santé (on cotise pour « ses » maladies éventuelles et pour celles des autres). Un tel mécanisme de caution mutuelle offre de nombreux avantages qui compensent largement le fait que le locataire doit accepter de perdre une partie de ses paiements pour couvrir les défaillances d'autrui. Le propriétaire, quant à lui, a l'assurance de se faire payer son dû. S'il était universel, ce dispositif offrirait en outre l'avantage, non négligeable, d'une économie dans sa mise en œuvre. Et les profiteurs ? On ne peut exclure une zone grise de locataires qui, bien qu'en capacité de rembourser le fonds, s'en abstiendraient. Pour éviter cet aléa moral, il serait sans doute judicieux de prévoir des cotisations qui, sur une durée moyenne de bail, couvrent non pas une partie, comme proposé plus haut, mais la totalité de la garantie.

À l'heure où les compétences liées aux baux à loyer sont régionalisées (depuis janvier 2014), le fonds mutuel pour une garantie locative constitue certainement une piste à explorer pour faciliter l'accès au logement et raffermir la confiance des propriétaires. Le plaidoyer de Financité et d'autres associations semble avoir porté ses fruits puisque le ministre wallon du Logement, Paul Furlan, s'est engagé à concrétiser son lancement d'ici la fin de l'année 2016.



## SERVICE FINANCIER POUR PERSONNES VULNÉRABLES

Le projet européen FESSUD (2011-2016) a pour ambition de comprendre comment la finance peut mieux servir les besoins économiques, sociaux et environnementaux.



### FINANCITÉ MAGAZINE N° 38 – Revenu de base : toute existence mérite-t-elle salaire ?

Certains l'appellent « revenu de base », d'autres « allocation universelle ». Ce principe consiste à verser à chacun une somme d'argent sans condition de ressources, ni d'obligation de travail. De sa naissance jusqu'à sa mort. Une idée qui séduit à droite comme à gauche. Si, pour ses partisans, ce dispositif entend garantir à chaque citoyen l'assurance de mener une vie digne et permettrait à notre société d'affronter les défis de demain, il remettrait complètement en cause notre système de solidarité actuel. Le revenu de base pose des questions cruciales. Mais est-il une solution miracle, ou constitue-t-il un danger pour l'équilibre de notre société ?

C'est dans le cadre de ce projet que le Réseau Financité a rencontré plusieurs groupes de personnes vulnérables durant l'année 2015. Une table ronde a également rassemblé divers acteurs qui proposent autant d'alternatives à la finance classique. Ces rencontres poursuivent un double objectif. Identifier, d'une part, les difficultés que peuvent rencontrer les publics précaires dans leurs rapports avec l'argent, et, d'autre part, les changements nécessaires aux yeux de ces publics, en particulier pour renforcer leur inclusion financière. Ce travail a permis d'identifier les difficultés d'accès croissantes au crédit ou aux services bancaires élémentaires, tels que les retraits d'argent et les opérations de virement. Il est également apparu que des alternatives efficaces existent bel et bien. Toutefois, celles-ci restent trop largement méconnues de leur public cible.

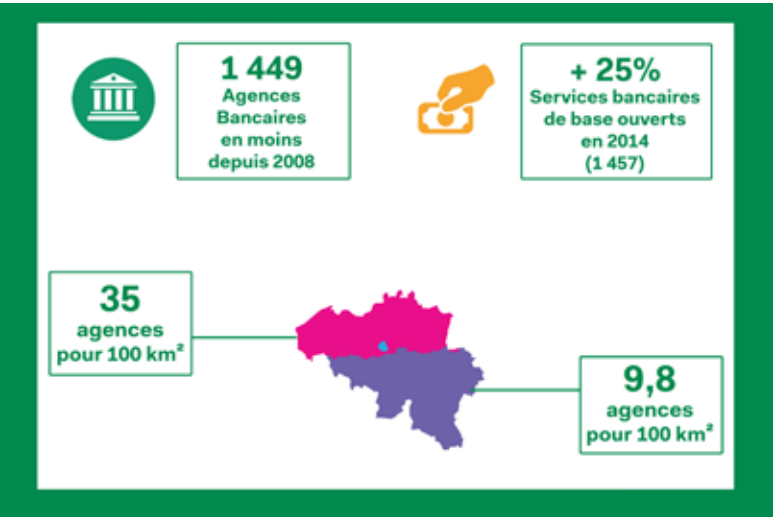


# RAPPORT SUR L'INCLUSION FINANCIÈRE 2015

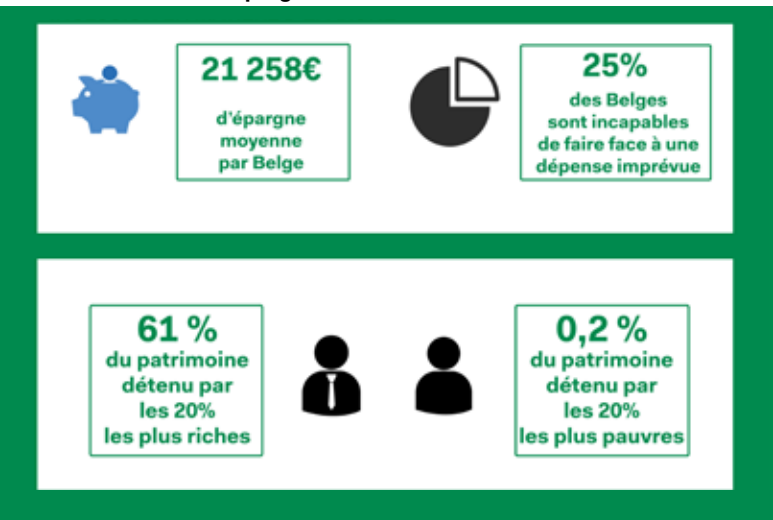
En décembre 2015, Financité a publié son cinquième rapport sur l'inclusion financière (RIF).

Se basant sur une série d'indicateurs objectifs, cette étude annuelle vise à dresser un état des lieux de l'inclusion financière en Belgique, à travers l'étude de ses différentes facettes : l'inclusion bancaire, le crédit, l'épargne et les assurances. La publication de cette étude a attiré l'attention des médias, notamment quant à la diminution du nombre d'agences bancaires en Belgique. La Dernière Heure a ainsi fait la une de son édition sur ce sujet. Depuis 2008, pas moins de 1449 agences ont fermé leurs portes. Un phénomène qui devrait être renforcé dans les prochaines années au vu des récentes suppressions d'emplois annoncées par les grandes banques belges. Ceci pose un grave problème d'accessibilité pour les personnes les plus démunies. Avec la disparition des agences bancaires, la diminution des heures d'ouverture et/ou les réductions de personnel, ceux qui rencontrent des difficultés avec les nouvelles technologies et ont une mobilité réduite ont de plus en plus de mal à accéder à leur argent, les personnes âgées notamment. La question se pose également pour les personnes à petits revenus, qui n'ont pas accès, faute de moyens, à un ordinateur ou à une connexion à Internet.

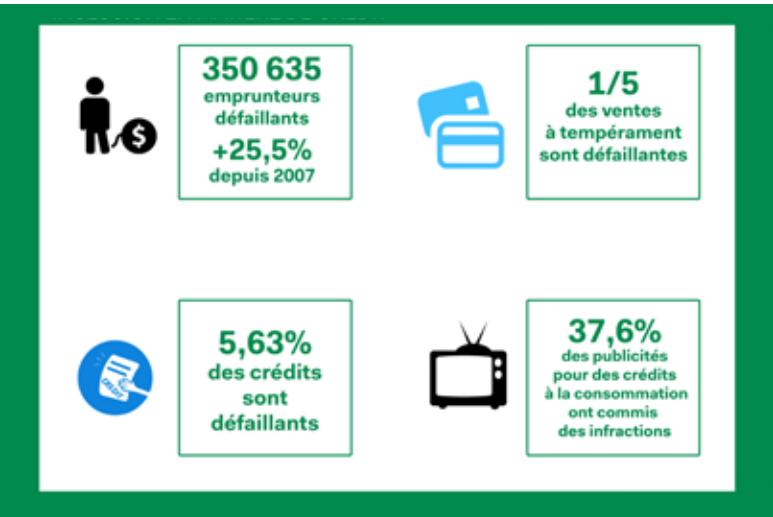
## Inclusion bancaire



## Inclusion en matière d'épargne



## Inclusion en matière de crédit



Les disparités sont également très fortes selon les territoires. On recense 35 agences bancaires en Flandre pour 100 km<sup>2</sup> contre seulement, 9,8 en Wallonie.

De plus en plus d'inégalités, donc, et des Belges toujours plus endettés. Les banques manquent également à leur mission en matière de service bancaire de base (SBB). Destiné à lutter contre l'exclusion bancaire, ce service est garanti depuis 2003. Pour autant, le SBB n'en reste pas moins méconnu et tous ceux qui en ont besoin ne semblent donc pas y avoir recours. Des modifications importantes devront y être apportées en 2016 au plus tard en vue de transposer une directive européenne, qui entend fournir aux citoyens de l'UE un droit à un compte de paiement de base indépendamment de leur lieu de résidence ou de leur situation financière.

Parmi, les autres conclusions du Rapport sur l'inclusion financière 2015, il est à noter que l'épargne moyenne du Belge s'élève à 21 258 €. Un chiffre en trompe-l'œil, car, malgré tout, un Belge sur quatre se dit incapable de

faire face à une dépense imprévue. Les inégalités se creusent en effet : 20 % des Belges les plus riches détiennent 60 % du patrimoine. De leur côté, les 20 % les plus pauvres n'en possèdent que 0,2 %. Il apparaît aussi que 14,5 % des ménages belges sont en situation de détresse financière – c'est-à-dire qu'ils ont dû s'endetter ou puiser dans leur épargne au cours des derniers mois. Enfin, en matière de crédit, Financité note une nette augmentation des défauts de crédits. Ce sont, en tout et pour tout, 350 635 crédits qui ont été défaillants en 2014. Une tendance très nette depuis la crise, puisque le taux de défaillance a augmenté de plus de 25 % depuis 2007 !



## FINANCITÉ MAGAZINE N° 40 : Assurance maladie, un système sous tension

Notre système de sécurité sociale, basé sur la solidarité, fêtait ses 50 ans l'année dernière. Assure-t-il encore pleinement ses missions initiales en termes de soins de santé ? Malgré les apparences, en 2015, tout le monde ne bénéficie pas de l'assurance maladie en Belgique. De nombreuses prestations restent en grande partie ou totalement à charge du patient, tandis que les acteurs de l'assurance maladie complémentaire se disputent des parts de marché, et que de trop nombreux établissements appliquent des suppléments hospitaliers exorbitants. Les inégalités sont-elles en train de miner notre système de santé ? L'assurance maladie est-elle devenue un produit de consommation comme un autre ?

Cette thématique recouvre le développement d'échanges locaux, le rapprochement entre producteurs et consommateurs et le soutien aux initiatives locales.

Les monnaies complémentaires et les systèmes d'échange locaux sont des initiatives originales et adaptées à ces questions.

### 3 ANALYSES CONSACRÉES À CETTE THÉMATIQUE EN 2015

- Crowdfunding : nouvel outil de financement pour les pouvoirs publics ?
- Bilan du label de finance solidaire 2015
- Monnaies locales complémentaires : outil d'émancipation citoyenne

## UN LABEL DE FINANCE SOLIDAIRE NATIONAL



L'année dernière, le label Financité & Fairfin a franchi la frontière linguistique du pays, 23 produits financiers étaient alors labellisés.

Afin d'encourager la finance solidaire et de faire connaître au grand public les produits disponibles sur le marché, Financité avait créé son label en 2014. L'année suivante, le label s'est étendu à l'ensemble du pays. Le désormais dénommé « Label Financité & Fairfin » certifie les produits financiers visant à favoriser la cohésion sociale. Pour qu'un produit (obligation, part de coopérative, prêt...) puisse être labellisé, l'émetteur doit soumettre un dossier à Financité, qui vérifie le

respect des critères (transparence, responsabilité sociale, solidarité...). Une fois le dossier accepté, il est soumis à un comité de crédit et ensuite aux conseils d'administration de Financité et de FairFin. Les produits labellisés ont pour première obligation de financer des activités de l'économie sociale : action sociale, coopération Nord-Sud, défense des droits de l'Homme, culture, éducation, environnement et développement local des territoires marginalisés.



## FINANCE ET PROXIMITÉ

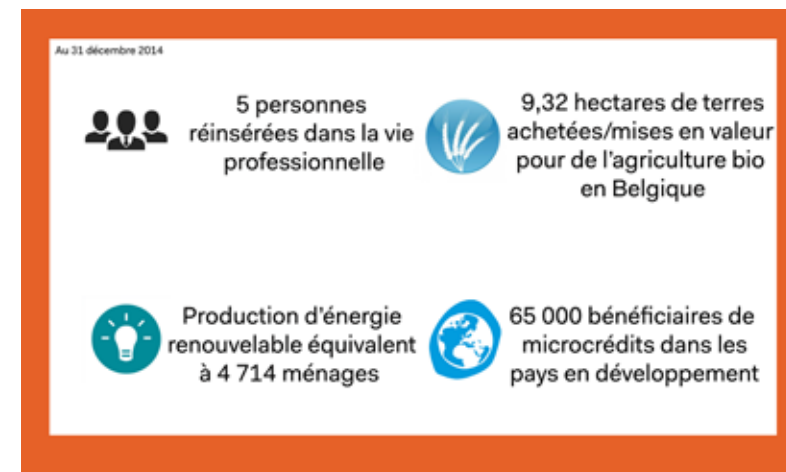
Le label a connu une forte expansion en 2015, avec 23 produits labellisés à la fin de l'année. Parmi eux, notons le succès de l'émission d'obligations des Grignoux, qui vise à financer l'espace horeca et à équiper l'infrastructure de leur nouveau cinéma d'art et d'essai à Namur. En quelques semaines, pas moins de 650 000€ ont été récoltés, une remarquable couverture médiatique ayant permis de mettre un peu plus en lumière les vertus de la finance solidaire. Cette branche particulière du financement participatif qu'est le financement des ASBL et des coopératives par des obligations et des parts de coopératives est encore, en effet, une nouveauté pour le grand public. Beaucoup ignorent l'existence de cette possibilité. Mais de plus en plus s'y lancent. Financité est persuadé que, sans que cette pratique ne devienne la norme, les ASBL recourront de plus en plus à l'appel public à l'épargne pour développer leurs activités en

dehors de toute contrainte liée aux subsides et appels à projets. Pour garder la confiance du public, ASBL et coopératives devront se montrer dignes de la confiance que les citoyens placent en elles.

### Répartition des produits labellisés



### Impacts sociaux des produits labellisés



### DE LANDGENOTEN COURONNÉ

Le prix Financité 2015 a été remporté cette année par De Landgenoten, une coopérative basée à Anvers qui permet aux agriculteurs et aux consommateurs de travailler ensemble pour améliorer l'accès à la terre pour les agriculteurs. C'est Bernard Bayot, directeur de Financité, accompagné de Luc Weyn, chargé des investissements durables chez FairFin, qui a remis, le 14 janvier, un chèque de 2500 €, sous forme d'investissement, à Adje Van Oekelen, responsable de la coopérative. Le prix Financité, qui était organisé pour la deuxième année consécutive, a pour objectif de promouvoir l'investissement solidaire et récompense le produit labellisé qui a reçu le plus de votes de la part des internautes. L'année précédente, c'est Agricover, une coopérative au service des producteurs bios, avait été primée. Depuis lors, grâce à son prix, la coopérative a construit une chambre froide pour développer son activité.

# MONNAIES LOCALES : VECTEUR DE CHANGEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Depuis plusieurs années, Financité est un acteur de référence en termes de monnaies citoyennes. Il accompagne les groupes de citoyens mais, surtout, met en relation, développe des outils communs et porte les revendications des groupes monnaie.

Ces dernières années, un peu partout sur la planète, y compris chez nous, émergent des monnaies locales et complémentaires portées par des collectifs de citoyens à la recherche d'alternatives économiques. Une dizaine de monnaies complémentaires se développent en Belgique francophone. Au-delà de la revalorisation du local, les monnaies citoyennes fondent de réels projets d'innovation socio-économique porteurs de valeurs fortes.

## LES MONNAIES CITOYENNES ONT LE VENT EN POUPE !

Les monnaies citoyennes sont des outils innovants, qui favorisent l'initiative et l'emploi, l'autonomie et la responsabilité entrepreneuriale. Ancrées au cœur de l'économie réelle, elles émergent un peu partout. Les monnaies citoyennes suscitent un intérêt étonnant de la part de la population ces derniers mois. Elles fleurissent aux quatre coins de la Wallonie. Tour d'horizon des projets qui ont émergé en 2015.



Quatre monnaies étaient déjà en circulation à la fin de l'année 2015 :

### Les Blés - Grez-Doiceau (en circulation depuis 2015)

Les Blés, circulent dans la commune de Grez-Doiceau depuis le 26 avril 2015. Les Blés sont nés à l'initiative du Groupe Financité GeT'lt. Le projet avait germé en 2013, lorsque des citoyens de Grez-Doiceau souhaitaient redynamiser leur commune. Ils se sont rassemblés pour éditer une charte définissant le cadre d'une économie sociale et solidaire. Des groupes d'achat solidaires avaient également vu le jour depuis 2011. La naissance des Blés rentrait dès lors pleinement dans cette logique collaborative. À l'heure actuelle ce sont pas moins de 40 commerçants qui acceptent la monnaie.

Financité accompagne des citoyens qui mettent en place des monnaies locales en les aidant à définir leur projet, à favoriser la dynamique de groupe et en mettant en réseau ces différents groupes pour réfléchir ensemble aux aspects fiscaux, de support (papier ou électronique...).

### Le Valeureux – Liège

Le Valeureux a fait irruption dans les porte-monnaie en 2014 sous l'impulsion conjointe de citoyens motivés et de Financité. 2015 a permis d'asseoir la position du Valeureux dans la Cité ardente. Il existe désormais 5 comptoirs de change, et plus de 50 commerçants acceptent la monnaie citoyenne.

### L'Épi lorrain – Gaume et Pays d'Arlon

L'Épi lorrain est l'ancêtre des monnaies citoyennes en circulation en Belgique francophone. Il circule en effet depuis 2002 et joue un rôle pionnier de par son expérience. 2015 a permis de développer la version électronique de l'Épi. Près de 60 000 Épis sont en circulation et 130 commerçants l'utilisent.

### La Minuto - Belgique

La Minuto se différencie des autres monnaies car elle ne s'échange pas contre des euros mais contre du temps de travail. Lancée en 2013, elle a aussi la particularité d'être nationale et de ne pas se limiter à un territoire local, bien que son équipe soit basée à Braine-le-Comte.

4 autres monnaies devraient voir le jour en 2016. Si le Volti et le Ropi, respectivement à Marche/Rochefort/Ciney et Mons sont déjà dans les cartons depuis quelque temps, les projets de l'Orno à Gembloux et du Lumsou à Namur ont émergé en 2015.



Carte des monnaies citoyennes à Bruxelles et en Wallonie accompagnées par Financité



# LES AUTRES CHEVAUX DE BATAILLE DE FINANCITÉ

De son propre chef, ou spécifiquement invité à le faire, Financité fait régulièrement entendre son point de vue auprès des instances publiques à l'échelon communautaire, régional, fédéral et européen.



## CROWDFUNDING

Financité a été invité à la Commission du budget du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en juin dernier pour s'exprimer sur le crowdfunding. Le financement participatif est actuellement à la mode et est encouragé par le gouvernement fédéral pour permettre à des projets de trouver des financements ailleurs que dans les banques. Financité attire l'attention sur l'importance de la qualité des informations données au « citoyen-investisseur » qui se voit porter seul le risque financier et sur une certaine vision du crowdfunding qui voudrait le substituer aux aides apportées jusqu'à présent par l'État.

## PROSPECTUS POUR TOUS

L'Europe, souhaitant modifier la directive sur le prospectus financier, a publié une consultation à laquelle Financité a répondu. Comment à la fois demander à toute entreprise d'aller trouver des financements auprès du grand public, encourager ce même public à investir son argent dans des projets par essence plus risqués qu'un compte d'épargne sans se poser la question

de l'information qui doit lui être donnée ? Chaque produit financier (au-delà d'un certain montant) demande en effet que sa mise sur le marché soit accompagnée d'un prospectus financier validé par une autorité de contrôle (la FMSA en Belgique). Cette opération coûteuse est censée protéger l'investisseur mais, en même temps, elle empêche beaucoup d'acteurs de faire de l'appel public à l'épargne. En simplifiant, Financité plaide pour un prospectus financier obligatoire pour n'importe quel produit financier. Ce prospectus doit être lisible et compréhensible par tous mais son degré de technicité devrait augmenter avec le risque afférent au produit et le montant de l'appel public à l'épargne.

## OPTIMALISATION DE LA CENTRALE DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS (CCP)

La qualité des informations et l'utilisation des données de la CCP pour réduire le risque de surendettement est un enjeu important pour Financité. À la demande de la Cellule stratégique du ministre de l'Emploi, de l'Économie et des Consommateurs, le réseau a donc

participé à l'enquête lancée par la Banque nationale et le Comité d'accompagnement.

## FONDS DE CAUTIONNEMENT MUTUEL POUR LA GARANTIE LOCATIVE

Financité a été invité à un colloque sur la discrimination dans l'accès au logement organisé par la Ligue des Familles et y a présenté le fonds mutuel de garantie locative (voir page 22). Cette proposition a également fait l'objet d'une carte blanche, ainsi que d'une présentation devant la Commission logement de la Région de Bruxelles-Capitale en octobre 2015.

## PROMOTION DE LA MICRO-ÉPARGNE

Financité a présenté son programme de micro-épargne pour prévenir les risques de surendettement (voir page 20) auprès de diverses instances, notamment à la Région wallonne ( Plan de lutte contre la pauvreté) pour demander aux autorités de prendre toutes les mesures publiques utiles pour étendre au plus grand nombre son bénéfice.

## MAIS AUSSI

Présentation, en mai 2015, de Financité au Printemps de la finance, organisé par la CNE Finances et le Réseau pour la Justice fiscale.

# FORMATIONS POUR LES ORGANISATIONS

Depuis 2015, Financité développe une activité de formations, ponctuelles ou récurrentes, sur ses sujets de prédilection à destination d'organisations professionnelles.

Financité fait partie intégrante de l'infocycle de la Coopération technique belge (CTB). Cette agence organise plusieurs fois par an une semaine de formation pour « promouvoir et approfondir les connaissances et l'implication des citoyens dans les enjeux mondiaux », dans laquelle nous avons toute notre place. En 2015, Financité a, lors de chaque infocycle, présenté une conférence sur les flux financiers mondiaux et animé des séances de jeu Ethica.

En 2015, Financité a dispensé des formations à des acteurs aussi divers que l'institut Eco-Conseil, la ville de Bruxelles, le centre Centre d'appui aux services de médiation de dettes de la Région de Bruxelles-Capitale, l'ULg,...



Ethica, est un jeu de plateau traduit en cinq langues et développé par Financité en 2010. Il vise à mieux comprendre les impacts sociaux, environnementaux et économiques des investissements. Depuis 2010, Financité propose des séances d'animation autour de ce jeu et a déjà formé des dizaines de formateurs aptes à l'utiliser à leur tour en animation auprès de leurs propres publics.

# FINANCITÉ EN MOUVEMENT: LA GAZETTE DES MEMBRES

En 2015, Financité a sorti un tout nouveau magazine, exclusivement réservé aux membres : le Financité en mouvement.



Ce trimestriel de 16 pages fait honneur à ceux et celles qui font vivre le Réseau à Bruxelles et en Wallonie. Les activités des groupes locaux et les événements organisés par Financité sont mis en avant par régionale : Bruxelles-Brabant, Liège-Luxembourg et Namur-Hainaut. Mais ce magazine explore aussi les thématiques qui animent Financité : recherches, études et action mène avec le soutien de ses membres pour rendre la finance plus responsable et solidaire.



## Obligation Financité 2015

Ensemble, changeons la finance

### OBLIGATIONS FINANCITÉ 2015

4067 obligations (souscrites par 106 obligataires) ont été émises en 2015 pour un montant de 406.700 €. Cet apport a pour objectif d'une part de renforcer la trésorerie du Réseau (et ne pas faire appel à des crédits-ponts le cas échéant) mais également de se libérer en partie des banques en remboursant prématurément une part de l'emprunt hypothécaire contracté pour l'acquisition des nouveaux bureaux de Financité en 2013.

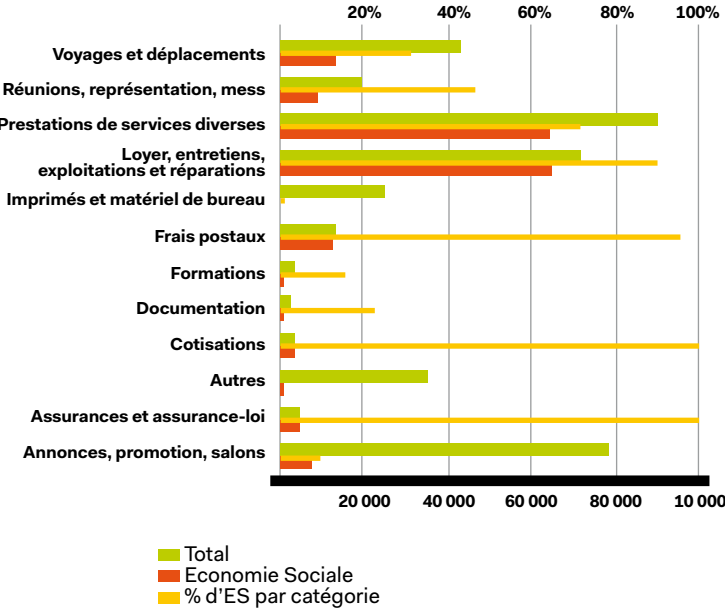
C'est la quatrième année consécutive que Financité émet des obligations pour des périodes allant de 6 mois à ... 20 ans.

# INDICE EN ÉCONOMIE SOCIALE

L'indice d'économie sociale mesure la part des dépenses de Financité dans le secteur de l'économie sociale. En 2015, s'élevant à 46,33 %, il est le plus haut jamais atteint.

Depuis 2008, Financité mesure le pourcentage de ses dépenses dans le secteur de l'économie sociale. Dès qu'il le peut, Financité privilégie les entreprises et organisations de ce secteur pour les valeurs qu'elles véhiculent.

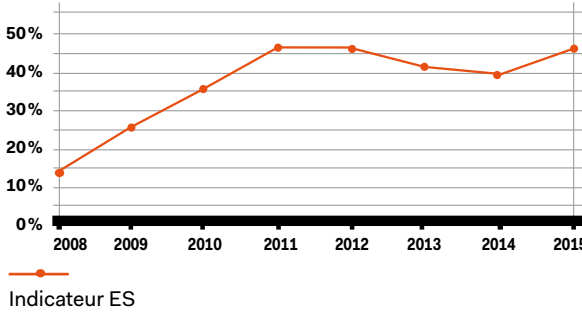
### Dépenses par catégorie



Cela n'est pas toujours possible soit parce que, par essence, il n'existe pas ou peu d'entreprises d'économie sociale dans une catégorie particulière (comme celles de la documentation ou de l'envoi postal), soit parce que les entreprises existantes ne répondent pas à nos critères, soit, enfin, parce que Financité n'a pas toujours le choix de ses prestataires lorsqu'il participe à des projets en collaboration avec d'autres partenaires.

Mais la catégorie des « prestations de services diverses » montre bien que, chaque fois qu'il le peut, Financité privilégie l'économie sociale. Par exemple, nous travaillons particulièrement avec des entreprises d'insertion socio-professionnelle pour la location d'espace et le catering lors des événements que nous organisons, pour la manutention et l'envoi du Financité Magazine,...

### Évolution de l'indicateur ES



LES COMPTES FINANCIÉ\*

| Bilan (en euros)                                               | 2015         | 2014         |
|----------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| ACTIF                                                          | 1 640 727,69 | 1 705 176,50 |
| ACTIFS IMMOBILISÉS                                             | 830 265,12   | 862 064,33   |
| Immobilisations incorporelles                                  | 20 048,63    | 35 610,88    |
| Immobilisations corporelles                                    | 701 963,21   | 719 200,17   |
| Immobilisations financières                                    | 108 253,28   | 107 253,28   |
| ACTIFS CIRCULANTS                                              | 810 462,57   | 843 112,17   |
| Créances à plus d'un an                                        |              | 2 500,00     |
| Créances à un an au plus                                       | 568 623,47   | 732 515,88   |
| Créances commerciales                                          | 175 244,01   | 195 336,65   |
| Autres créances (subsidés, dons, cessions, ...)                | 393 379,46   | 537 179,23   |
| Placements de trésorerie                                       | 2 448,80     | 2 448,80     |
| Valeurs disponibles                                            | 234 699,50   | 104 650,85   |
| Comptes de régularisation                                      | 4 690,80     | 996,64       |
| PASSIF                                                         | 1 640 727,69 | 1 705 176,50 |
| CAPITAUX PROPRES                                               | 223 243,32   | 307 996,23   |
| DETTES                                                         | 1 417 484,37 | 1.397 180,27 |
| Dettes à plus d'un an                                          | 563 819,72   | 751 204,16   |
| Dettes à un an au plus                                         | 844 852,29   | 643 483,73   |
| Dettes à plus d'un an échéant dans l'année                     | 218 084,44   | 17 376,49    |
| Dettes financières                                             | 406 700,00   | 261 350,06   |
| Dettes commerciales                                            | 121 665,59   | 232 211,54   |
| Dettes fiscales, salariales et sociales                        | 84 620,63    | 109 305,62   |
| Autres dettes (dont commissions à reverser et avance subsidés) | 13 781,63    | 23 240,02    |
| Compte de régularisation                                       | 8 812,36     | 2 492,38     |

\* Sous réserve d'acceptation par l'assemblée générale

| Compte de résultats (en euros)                                                           | 2015         | 2014         |
|------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| PRODUITS                                                                                 | 932 254,17   | 978 652,23   |
| Chiffre d'affaires                                                                       | 115 160,07   | 156 943,21   |
| Autres produits d'exploitation (dons, cotisations, subsidés, partage solidaire,...)      | 816 783,21   | 754 373,82   |
| Produits financiers                                                                      | 310,89       | 6 092,86     |
| Produits exceptionnels                                                                   | 0,00         | 61 242,34    |
| CHARGES                                                                                  | (990 889,63) | (957 655,75) |
| Services et biens divers (loyer, chauffage, assurances, informatiques, déplacements,...) | (282 148,49) | (267 221,51) |
| Rémunérations, charges sociales et pensions                                              | (631 680,30) | (606 492,89) |
| Amortissements                                                                           | (40 021,49)  | (38 368,80)  |
| Provisions pour risques et charges                                                       | 0,00         | 40 000,00    |
| Autres charges d'exploitation (dont redistribution du partage solidaire)                 | (40 021,49)  | (33 382,31)  |
| Charges financières                                                                      | (2 7315,72)  | (23 355,79)  |
| Charges exceptionnelles                                                                  | (3 871,17)   | (28 834,45)  |
| Régularisation TVA                                                                       | (8 675,45)   |              |
| PERTE OU BÉNÉFICE                                                                        | (67 310,91)  | 20 996,48    |
| PERTE OU BÉNÉFICE APRÈS IMPOTS                                                           | (68 580 ,31) | 20 490,60    |

Les bilan et compte de résultats présentent une perte d'exercice de 68.580,31 € qui comprend mais dépasse le montant de 45.168,89 € mis en réserves en 2014 pour couvrir les investissements nécessaires pour atteindre les objectifs du plan stratégique 2014-2018.

La baisse des fonds propres qui passent de 307.996,23 € à 223.243,32 € (par comparaison 249.579 € en 2012 et 255.161,60 € en 2013) résulte du report du résultat de l'exercice (- 23.411,42 €), de la prise en résultat du montant de 45.168,89 € mis en réserves en 2014 pour couvrir les investissements nécessaires pour atteindre les objectifs du plan stratégique 2014-2018 ainsi que d'un subside en capital de 48.516,05 € réduit du tiers qui a été utilisé au cours de l'exercice.

Sous réserve d'acceptation par l'Assemblée générale.



## Les monnaies locales fleurissent en Wallonie

La monnaie locale semble avoir le vent en poupe en Wallonie. Dans le sud du pays, le phénomène est né il y a moins de cinq ans. De plus en plus de communes pensent à utiliser cette monnaie complémentaire. Dans certaines villes, elle est déjà en circulation, dans d'autres, elle en est au stade de projet.



**8 L'INFO**

**Investir en fonction de ses convictions religieuses, la pratique n'a pas vraiment la cote en Belgique.**

**D**ans les imaginaires collectifs, le monde de la finance est apparu à un univers implacable régi uniquement par les lois de l'argent et du profit. Pourtant, il existe certains fonds d'investissement qui tentent de combiner leurs convictions politiques et religieuses, avec l'optimisme des profits.

Concrètement, ces fonds refusent d'investir dans des sociétés qui sont contraires à leur principe.

« Le phénomène existe depuis

participations dans des entreprises pharmaceutiques qui licentient des médicaments

Illustration: Fonds

Locations: il faut passer à une garantie mutuelle

CONTRIBUTION EXTERNE Publié le mercredi 20 mai 2015 à 15h50 - Mis à jour le mercredi 20 mai 2015 à 15h51



- Bruxelles, nous voulons une ville vivante!
- La pauvreté ne tombe pas du ciel
- Le travailleur social est en danger

# Religion et investissements : le désamour

**Investir en fonction de ses convictions religieuses**, la pratique n'a pas vraiment la cote en Belgique.

• Rémy BERSIPON

**D**ans les imaginaires collectifs, le monde de la finance est apparemment à un univers impitoyable régi uniquement par les lois de l'argent et du profit. Pourtant, il existe certains fonds d'investissement qui tentent de combiner leurs convictions politiques et religieuses, avec l'optimisation des profits. Concrètement, ses fonds refusent d'investir dans des sociétés qui sont contraires à leurs

« Le phénomène existe depuis très longtemps, explique Anika Caroyl de chez Financité, une ASBL qui prône une finance responsable. Dans certains fonds catholiques, on refuse par exemple, de prendre des par-



**Les investisseurs** sont davantage demandeurs de sociétés qui respectent la nature et les travailleurs.

## Zoom sur Evangelion

Evangelion est un fond  
catholique d'investisse-  
ment en Belgique. Le fonds  
de la Fondation Saine  
investit dans des entre-  
prises dont les pratiques res-  
pectent les valeurs catho-  
liques. C'est pour  
autant qu'il ne s'agit  
pas de la lignée des fonds  
d'investissement « éthi-  
ques » pour l'environnement.  
L'IRSBI Financité 209 %  
se trouvent dans entre-  
prises comme le pétrolier She-  
ll ou la société minière Rio Tinto.  
Ils sont sur la liste noire de  
la notion d'éthique n'a  
pas la même signification  
de le monde.

« Il s'agit d'un phénomène global, explique Philippe Degroodt de la Banque Degroodt cam. Nous avons davantage de demandes pour investir dans des fonds d'investissement que dans certains critères ».

**Votre agence en voie d'extinction: une banque toutes les 35h en Belgique !**

**ABONNÉS** A.C.A., V.S., R.D. ET R.M. Publié le mercredi 03 décembre 2015 à 10h20 - Mis à jour le jeudi 10 décembre 2015 à 07h31



- De 10 à 3 000 euros: La chasse aux bonnes affaires dans les banques

➤ **Voici combien vous coûte un enfant à la Saint Nicolas**

Le nombre d'agences bancaires en Belgique ne cesse de diminuer, ont fermé leurs portes, ressort-il d'un rapport de Financité. La transmission autant d'agences ouvertes, selon les différentes institutions, surcoût en milieu rural, que cette situation est la plus tangible avec 1.657 agences encore ouvertes, 9,6 qui correspondent à 4 millions 900 000 habitants dans un rayon de 100 km.

**SOCIÉTÉ** GREZ-DOICEAU

# 10.000 Blés en circulation !

► Une monnaie locale, alternative à l'euro, cela existe. A Grez-Doiceau, on a les Blés, depuis 2004. Ça se développe bien. Un

La monnaie locale se décline en paiement électronique en vue

[illegible]

Bles sont un outil citoyen, c'est leur monnaie. Une grande aventure pourrait venir booster les bles : le paiement électronique !

« En étude un module de paiement électronique qui sera une première en Belgique pour une monnaie locale. L'avantage ? C'est instantané contrairement aux banques, mais aussi, il n'y a pas de frais de'utilisation (alors que on paie auprès des banques) »,

**AUTRE SATISFACTION** pour les BLES, l'implication de plus et plus de jeunes qui sont convaincus par le concept et sont prêts à s'embarquer pour dynamiser la monnaie locale. « Pour miser la monnaie locale, il faut que nous occupions le rôle de chercheur en permanence et toujours de personnes qui nous aident »,

sitiste Sophie Van den Bogaeert.

Paul



La Dernière Heure Brabant Wallon 04/09/2015, pages 20  
Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction  
uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de  
Brabant Wallon

# Agora

# Le désinvestissement fossile, une nécessité économique et un impératif éthique

COLLECTIF D'ASSOCIATION

Noé Lecocq, Inter-Environnement M  
Brigitte Gloire, Oxfam  
Bernard Bayot, Financité  
Antoinette Broquaux, Associations 2  
Mathias Bienstman, Bond Béter Ley  
Yvonique Rigot, NCND-11.11.11  
Jouri Thijs, Greenpeace  
Sofie Defleur, Climate Express

uel point com-  
nt l'Université de  
Stanford, l'Eglise  
Brande, le fond de  
sion norvégien Ste  
Brande et la ville de  
Seattle? Ils sont  
plus de 180 000  
nisations et institutions qui se sont enga-  
gées à réduire leurs investissements dans  
les énergies fossiles pour un montant ca-  
pital de 500 milliards de dollars.  
Initiée en 2001 sur une campagne d'amé-  
ricains, la campagne de désinvestissement  
s'est rapidement propagée à l'étranger. Au  
Royaume-Uni, 300 000 ont devenu pa-  
railleurs. Des parlements, comme ceux de la  
République, Desmond Tutu, Barack Obama  
et Kim Kristin ont apporté leur soutien.  
Des centaines de villes, des centaines de  
premiers juges mondiaux du dév-  
lopement fossiles.

Cela nous concerne-t-il en Bel-  
gique? Oui, et pour deux raisons. Les éner-  
gies fossiles? Nous venons d'être élus ré-  
publicains à cette question: la première ex-  
pression économique, la seconde est  
éthique.

En 2030, les chefs d'état du monde en-  
tire se sont engagés à limiter le réchauf-  
fement global à moins de 2°C, seuil au-delà  
duquel la science indique que les dérè-  
glements climatiques pourraient être dé-  
vastateurs.



Le désinvestissement fossile apparaît, aux yeux des ONG, une nécessité au regard de ses effets dévastateurs. Sur le terrain, comme ce fut le cas, par exemple, lors du passage du typhon Haiyan sur les Philippines.

**RESS**

et 14 février sont les journées mondiales de l'«évaluation fossile».

LES MEMBRES FINANCIÉ

COLLÈGE SOLIDAIRE

- ADEPPI
- AEDL
- Agir pour la Paix
- Alterfin \*
- Amis de la Terre (Les)
- Amnesty International
- AMPGN
- APEF
- Arche d'Alliance Namur (L')
- ATD-Quart Monde
- Atelier des Droits Sociaux (L')
- Ateliers de l'Insu (Les)
- Aube (L')
- Autre Terre
- Bastide (La)
- Bouche à Oreille (De)
- Bouée (La)
- C-paje
- CADTM
- Caritas Catholica
- Centre d'Appui aux Services de Médiation de Dettes de la RBC \*
- Centre de Développement Rural
- ChanGement pour l'Egalité (CGE)
- CIAJ
- CNCD - 11.11.11
- CNE \*
- Compagnie du Vide (La)
- Courant d'Air \*
- CPVCF
- CREDAL
- Die Raupe
- Ecole des Parents de Liège
- Ecus Baladeurs (Les)
- Eltys
- Entraide et Fraternité
- Entre-Deux
- Equipes d'Entraide
- Espace Social Télé-Service
- Fédération des Restos du Coeur
- FGF
- FIAN
- FLCPF
- FMMCSF
- Fondation Saint-Paul
- Fourmi Solidaire
- Frères des Hommes
- GABS
- GRIP
- Habitat et Humanisme
- Habitat-Service
- Hydrojeunes
- Imagine Demain le Monde
- Incofin \*
- Inter-Environnement Bruxelles
- Inter-Environnement Wallonie
- Ligue des Droits de l'Homme
- Ligue des Familles (La)
- Lucéole
- Maison Blanche de Glain
- Marguerite (La)
- Max Havelaar

- Médecins du Monde
- Mékong Plus
- MOC \*
- MRAX
- Natagora
- Nature et Progrès
- NGE
- Oikocredit Belgique
- Oxfam-MDM
- Peuples Solidaires
- Pivot (Le)
- Renovassistance
- RESSOURCES
- Sainte-Walburge
- SAW-B
- Scouts (Les)
- Service Civil International
- SLCD
- Solidarité Mondiale
- Solidarité Socialiste
- Solidarités Nouvelles
- STICS
- Surdimobil
- Syneco \*
- Terre en Vue
- Tournières (Les)
- Université de Paix
- UNMS \*
- Vents du Sud \*
- Vin de Liège

COLLÈGE DES GROUPES FINANCIÉ

- La Minuto asbl
- L'Epi lorrain abl
- Le Valeureux asbl
- Get-it asbl
- Le Ropi asbl
- Le Solatoi
- L'Ôrno
- Le Voltí
- Le Lumsous \*\*
- Comblain en transition \*\*
- AIES asbl
- La Payote asbl
- La Payote Liège
- CAF Au bon soleil
- CAF RACI
- CAF Umojah
- CAF Emprendedoras
- EthiqueInvest
- Finance-la-Neuve
- Micro-épargne Etterbeek \*\*
- Micro-épargne Bruxelles \*\*
- Micro-épargne Charleroi \*\*
- Micro-épargne Boitsfort \*\*
- Micro-épargne Malmédy \*\*

\* Nouveaux membres en 2015 ou membres nouvellement arrivés dans le collège solidaire suite à la dissolution du collège institutionnel.  
\*\* Membres en cours d'admission au collège des groupes Financité.



### **SIÈGE SOCIAL**

Rue Botanique 75  
1210 Bruxelles  
Belgique

e-mail : [info@financite.be](mailto:info@financite.be)  
tél : +32 (0)2 340 08 60  
fax : +32 (0)2 706 49 06  
site : [www.financite.be](http://www.financite.be)

### **RÉGIONALES FINANCITÉ**

Régionale Bruxelles-Brabant  
Rue Botanique 75  
1210 Bruxelles

Régionale Namur-Hainaut  
Quai de Brabant 10  
6000 Charleroi

Régionale Liège-Luxembourg  
Rue Pierreuse 57  
4000 Liège

Editeur responsable : Bernard Bayot